



FICHE PRODUIT

Cautions vins primeurs

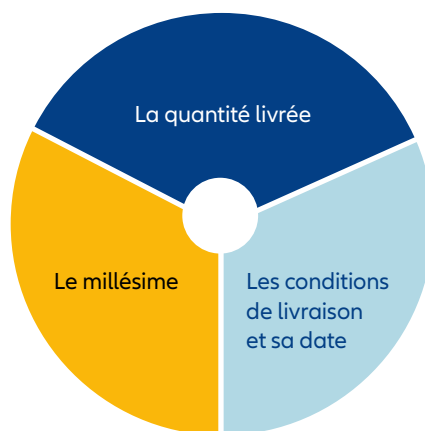
Allianz Trade Bonding, le garant de la réussite de vos projets

La caution vins primeurs est une ligne de crédit permettant au distributeur/acheteur de vins primeurs d'être indemnisé à hauteur de l'acompte versé au cas où le producteur ne respecte pas ses obligations émanant du contrat de vente au moment de la livraison.

Principaux bénéfices

- Pouvoir facturer un acompte à ses clients dès la commande pour faciliter le financement de son activité
- Présenter à ses clients / distributeurs une caution dotée d'une notation AA Standard & Poor's
- Obtenir une ligne de crédit supplémentaire auprès d'un nouvel acteur et allouer ses capacités de financement actuelles pour ses besoins du type prêt, découverts etc...
- Rassurer ses partenaires pour se concentrer sereinement sur son cœur de métier
- Etre accompagné dans son développement à l'international

La caution vins primeurs garantit :



Les + d'Allianz Trade

- Une équipe dédiée à la Caution et réactive. Nous analysons et répondons aux demandes dans les 48 heures.
- Un réseau implanté dans le monde pour accompagner nos clients dans leurs projets à l'international.
- Une équipe de proximité experte de la Caution. Allianz Trade offre plus de 57 milliards de capacité dans le monde dont 31 milliards d'engagement émis.



Processus de souscription

1. Contactez notre équipe Caution pour obtenir une analyse de votre projet.
2. Allianz Trade étudie votre projet et peut faire une proposition.
3. Suite à votre accord, Allianz Trade enregistre le contrat et émet les conditions générales et particulières vous offrant une capacité de caution à utiliser.
4. Vous pouvez ensuite demander l'émission de cautions selon les conditions contractuelles et dans la limite de votre capacité offerte.

PLUS D'INFORMATIONS



Nos équipes Caution sont à votre écoute
au 01 84 11 50 54
ou par e-mail :
cautionfrance@allianz-trade.com

Conseil de ciblage

- Entreprises à partir de 15 M€ de chiffre d'affaires total
- Grade entre 1 et 6
- 15 ans d'existence
- Secteur viticole de vins primeurs

15 M€

Principales caractéristiques

Éligibilité	Au cas par cas selon l'étude du projet
Montant de la ligne de caution	Possibilité d'offrir des montants de caution sans limite
Lieu de situation du bénéficiaire	France et monde entier
Durée de la caution	Possibilité d'obtenir une caution sur toute la durée du contrat de vente faisant l'objet du cautionnement
Montant de la prime	Taux défini contractuellement dans les Conditions Particulières, appliqué au montant des cautions émises
En cas de sinistres	Le bénéficiaire peut faire appel de la caution à partir de la date de réception de la caution. Allianz Trade procède au paiement des sommes dues dans la limite du montant de la caution, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de l'intégralité des pièces nécessaires, telles que définies dans l'acte de caution.
Durée du contrat	Durée indéterminée

Allianz Trade est la marque désignant l'ensemble des services proposés par Euler Hermes.

Euler Hermes France - Succursale française d'Euler Hermes SA - RCS Nanterre B 799 339 312
Adresse postale - 1, place des saisons 92048 Paris La Défense cedex - Tél. + 33 1 84 11 50 50

Euler Hermes SA - Entreprise d'assurance belge agréée sous le code 418
Siège social : avenue des Arts 56 - 1000 Bruxelles, Belgique - Immatriculée au RPM Bruxelles sous le n° 0403 248 596

